



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

21 mai 2019

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 21 mai 2019 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence de la mairesse suppléante, Céline Bourbeau, de la conseillère Cathy Varnier et des conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 21 mai 2019 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de la mairesse suppléante – Mme Céline Bourbeau
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2019
5. Présentation des organismes et période de questions
 - 5.1. Mme Louise Bédard – Dommages à sa propriété du 219, rue Roger-Martel
 - 5.2. M. Guy Beaucher – Dommages à sa propriété du 1182, rue Principale Nord
6. Urbanisme
 - 6.1. Propriété du 134, rue Dufferin – Construction d'une galerie
 - 6.2. Propriété du 1068, rue McGauran – Rénovation de la galerie
 - 6.3. Propriété du 503-505, rue du Collège Sud – Rénovations extérieures
 - 6.4. Propriété du 506, rue du Collège Sud – Rénovations extérieures
 - 6.5. Deuxième projet de règlement no. 260 autorisant l'usage secondaire de type professionnel dans la zone Rpa-5, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption
7. Gestion et administration
 - 7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 7.1.1. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales – Réfection de la rue Belmont – Retrait de la demande d'aide financière
 - 7.1.2. Entretien et aménagement paysager – Soumissions reçues (2)
 - 7.2. Administration – Direction générale
 - 7.2.1. Règlements d'emprunt nos. 37 et 113 – Refinancement
 - 7.2.1.1. Résolution d'adjudication
 - 7.2.1.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 457 300 \$ qui sera réalisé le 28 mai 2019
 - 7.2.1.3. Résolution d'approbation du tableau combiné
 - 7.2.2. Société québécoise des infrastructures – Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Bail no. 9740-02 – Signature avenant no. 4
 - 7.2.3. PMA Assurances – Suppression d'un assuré additionnel – Association récréative et culturelle de Richmond inc.
 - 7.2.4. Tech-Nic Réseau Conseil inc. – Immeuble situé au 790, rue Hayes – Bail
 - 7.2.5. Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat – Adoption
 - 7.2.6. Politique familiale – Comité de pilotage



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 7.2.7. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond – Subvention 2019 – Versement de la première moitié
- 7.2.8. Stagiaire en communication
- 7.3. Police, incendies et sécurité civile
 - 7.3.1. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Ramassage des pneus usés – Recyc-Québec - Demande
 - 7.3.2. Ministère de la Santé et des Services sociaux – Deuxième ambulance à Richmond - Demande
- 8. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 8.1. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond – Assemblée générale annuelle - Invitation
 - 8.2. Légion royale canadienne – Parade de la Fête du Canada – Demande d'autorisation
 - 8.3. Fédération québécoise des sports cyclistes - Tour CIBC Charles-Bruneau - Demande d'autorisation de passage
 - 8.4. Centre d'art de Richmond – Politique de soutien aux projets structurants 2019-2020 – Demande de lettre d'appui
 - 8.5. Comité organisateur de la Fête nationale – Festivités - Demande d'aide financière
- 9. Correspondances diverses
 - 9.1. Club joyeux de l'âge d'or de Richmond-Melbourne – Remerciements
 - 9.2. Mme Mandy Demers – Intersection des routes 116 et 143 – Demande d'installation d'un passage pour piétons
 - 9.3. Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants – Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Politiques et plans d'action en faveur des aînés - Appel de projets
- 10. Affaires nouvelles
 - 10.1. Ministère des Transports – Feux de circulation à l'intersection de la Route 116/143 et de la rue Gouin - Demandes
- 11. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2019-05-21-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

2019-05-21-02

3. NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE – MME CÉLINE BOURBEAU

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer la conseillère Bourbeau comme mairesse suppléante, pour une période de 6 mois, et qu'elle entre en fonction séance tenante.
(Adoptée)



2019-05-21-03

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2019

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

5.1. Mme Louise Bédard – Dommages à sa propriété du 219, rue Roger-Martel

Mme Bédard dépose un document dans lequel elle fait part des événements qu'elle a vécus lors des fortes pluies du 19 au 20 avril dernier. Elle émet aussi des recommandations afin de minimiser les impacts d'une prochaine crue des eaux. Le maire lui mentionne que des mesures préventives ont déjà été mises en place et que d'autres le seront.

5.2. M. Guy Beaucher – Dommages à sa propriété du 1182, rue Principale Nord

M. Beaucher dépose des photos démontrant l'état des berges du ruisseau qui a débordé lors des fortes pluies du 19 au 20 avril dernier. Il fait remarquer que le ruisseau est dévégétalisé et que le fait qu'il ait été canalisé au début des années '70 est sûrement en partie la cause de son débordement. Il demande que la Ville effectue une étude hydrologique afin de déterminer les actions à prendre pour corriger la situation. Le maire mentionne être réceptif à ses propositions.

6. URBANISME

2019-05-21-04

6.1. Propriété du 134, rue Dufferin – Construction d'une galerie

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de construire une rampe d'accès pour handicapé en bois de couleur blanche;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 134, rue Dufferin à construire une rampe d'accès pour handicapés conformément aux plans déposés auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2019-05-21-05

6.2. Propriété du 1068, rue McGauran – Rénovation de la galerie

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de rénover sa galerie;

CONSIDÉRANT les représentations faites par le propriétaire auprès du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS,



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la rénovation de la galerie du 1068, rue McGauran aux conditions suivantes: que la galerie soit en bois de couleur blanche; que les poteaux tournés soient conservés ou remplacés par le même style existant; que les barrotins soient conservés ou remplacés par des barrotins rectangulaires en bois de couleur blanche et que l'ensemble de la galerie soit remise à niveau, le tout conformément aux plans déposés auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2019-05-21-06

6.3. Propriété du 503-505, rue du Collège Sud – Rénovations extérieures

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de restaurer le bâtiment principal et le remplacement de 2 fenêtres en façade du premier étage pour des fenêtres en saillie comme en 1935;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 503-505, rue du Collège Sud à effectuer les travaux de rénovation selon les plans déposés auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2019-05-21-07

6.4. Propriété du 506, rue du Collège Sud – Rénovations extérieures

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de restaurer le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 506, rue du Collège Sud à restaurer sa résidence selon les plans déposés auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2019-05-21-08

6.5. Deuxième projet de règlement no. 260 autorisant l'usage secondaire de type professionnel dans la zone Rpa-5, modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement no. 260 a été adopté le 6 mai 2019;

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée publique de consultation tenue le 21 mai au cours de laquelle personne ne s'est objecté au projet de règlement;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement no. 260 autorisant l'usage secondaire de type professionnel dans la zone Rpa-6, modifiant le règlement de zonage no. 108. (Adoptée)



7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2019-05-21-09

7.1.1. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales – Réfection de la rue Belmont – Retrait de la demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retirer la demande d'aide financière déposée au ministère des Transports dans le cadre du projet d'aide à la voirie locale – Volet redressement des infrastructures locales pour le projet de réfection de la rue Belmont.

(Adoptée)

2019-05-21-10

7.1.2. Entretien et aménagement paysager - Soumissions reçues (2)

Le directeur général déclare son conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'entretien annuel des plates-bandes de la municipalité pour la saison estivale 2019, à savoir :

Soumissionnaires	Prix
Terre-Nature	16 300 \$, taxes en sus
Profil Jardins	18 000 \$, taxes en sus

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de Terre-Nature au montant de 16 300 \$, taxes en sus; IL EST également RÉSOLU unanimement par les conseillers de retenir la proposition de Terre-Nature pour la fourniture des plantes servant à l'aménagement des bacs à fleurs et des plates-bandes pour un montant de 1 520 \$, taxes en sus, le tout conformément à la soumission reçue à cet effet. (Adoptée)

7.2. Administration – Direction générale

7.2.1. Règlements d'emprunt nos. 37 et 113 - Refinancement

2019-05-21-11

7.2.1.1 Résolution d'adjudication

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	21 mai 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 9 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	28 mai 2019
Montant :	457 300 \$		

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 28 mai 2019, au montant de 457 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

55 900 \$	2,25000 %	2020
57 800 \$	2,30000 %	2021
59 600 \$	2,35000 %	2022
61 500 \$	2,50000 %	2023
222 500 \$	2,60000 %	2024

Prix : 98,80400 Coût réel : 2,86845 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

55 900 \$	2,88000 %	2020
57 800 \$	2,88000 %	2021
59 600 \$	2,88000 %	2022
61 500 \$	2,88000 %	2023
222 500 \$	2,88000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,88000 %

3 - CD DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

55 900 \$	3,36000 %	2020
57 800 \$	3,36000 %	2021
59 600 \$	3,36000 %	2022
61 500 \$	3,36000 %	2023
222 500 \$	3,36000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,36000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Richmond accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 28 mai 2019 au montant de 457 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 37 et 113. Ces billets sont émis au prix de 98,80400 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci. (Adoptée)

2019-05-21-12

7.2.1.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 457 300 \$ qui sera réalisé le 28 mai 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Richmond souhaite emprunter par billets un montant total de 457 300 \$ qui sera réalisé le 23 mai 2019, réparti comme suit:



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Règlements d'emprunt nos	Pour un montant de
37	162 900 \$
113	294 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 113, la Ville de Richmond souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit:

1. les billets seront datés du 28 mai 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 28 mai et le 28 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	55 900 \$	
2021.	57 800 \$	
2022.	59 600 \$	
2023.	61 500 \$	
2024.	63 600 \$	(à payer en 2024)
2024.	158 900 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 113 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 28 mai 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

(Adoptée)

2019-05-21-13

7.2.1.3. Résolution d'approbation du tableau combiné

ATTENDU la présentation du tableau combiné en date du 28 mai 2019 produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'approuver le tableau combiné présenté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dont la date d'émission est prévue pour le 28 mai 2019 au montant de 457 300 \$ au taux d'intérêt selon la proposition reçue.

(Adoptée)

2019-05-21-14

7.2.2. Société québécoise des infrastructures – Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Bail no. 9740-02 – Signature avenant no. 4

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer, au nom de la municipalité, l'avenant no. 4 au bail no. 9740-02 avec la Société québécoise des infrastructures concernant l'ajout d'un service d'entretien ménager des équipements existants dans la salle de repos du



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale représentant des frais annuels additionnels de 240 \$, taxes en sus si applicables. (Adoptée)

2019-05-21-15

7.2.3. PMA Assurances – Suppression d'un assuré additionnel – Association récréative et culturelle de Richmond inc.

CONSIDÉRANT QUE l'Association récréative et culturelle de Richmond inc. n'est plus en vigueur auprès du Registraire des entreprises du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ne plus assurer ladite corporation;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retirer l'Association récréative et culturelle de Richmond inc. de la liste des assurés additionnels de la Ville de Richmond. (Adoptée)

2019-05-21-16

7.2.4. Tech-Nic Réseau Conseil inc. – Immeuble situé au 790, rue Hayes - Bail

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général à signer le bail de location d'une durée de 5 ans avec Tech-Nic Réseau Conseil inc. pour un local situé au 790, rue Hayes et devant servir à la direction du Service des travaux publics, parcs et immeubles, au coût mensuel de 750 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2019-05-21-17

7.2.5. Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond adopte la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat; et que ladite procédure soit publiée sur le site internet de la municipalité conformément à l'article 573.3.1.3 de la Loi sur les cités et villes.

(Adoptée)

2019-05-21-18

7.2.6. Politique familiale – Comité de pilotage

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a initié une démarche d'élaboration d'une politique familiale municipale;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une aide financière maximale de 12 000\$, du ministère de la Famille pour l'élaboration de ladite politique;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a octroyé le contrat d'élaboration de la politique familiale à la Coopérative de consultants en développement local, régional et organisationnel Niska;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les membres, provenant de divers organismes représentatifs des familles et du milieu de vie, qui feront partie du comité de pilotage;

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage de la politique familiale municipale dont le mandat sera de tracer un profil socio-démographique et économique des familles de Richmond, de consulter la population sur des actions à poser dans les domaines suivants: transport local, respect et inclusion, participation sociale, engagement citoyen, prévention et sécurité, éducation, etc. Le comité verra à la préparation d'une politique familiale municipale, concernant les familles et d'un plan d'action, s'étendant sur un horizon minimal de 3 ans, lesquels seront soumis au conseil municipal pour approbation.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Comité de pilotage de la politique familiale

Nom	Représente
Cathy Varnier	Élue responsable des questions familiales
Céline Bourbeau	Élue et présidente du comité de suivi du plan d'action MADA
Alexis Grondin-Landry	Directeur général adjoint
François Séguin	Directeur du Service récréatif
Siu-Min Jim	Coordonnatrice CLC – Richmond, représentante de l'École secondaire régionale de Richmond
Lorraine Watson	Directrice du CPE Pop Soleil
Gaétan Nadeau	Organisateur communautaire, CIUSSS de l'Estrie
Hugues Gendron	Directeur École Plein-Cœur
Louise Rechtless	Directrice École Saint-Francis
Jenny Tremblay	Parent de la communauté
Dominic Fontaine-Lasnier	Parent de la communauté
Gabriel Arguin	Parent de la communauté
Marie-Claude Tardif	Directrice Maison de la Famille les Arbrisseaux (Adoptée)

2019-05-21-19

7.2.7. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond – Subvention 2019 – Versement de la première moitié

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le versement de la moitié de la contribution financière de 60 000 \$ au Comité de promotion industrielle de la région de Richmond pour l'exercice 2019 et que la balance soit versée en septembre. (Adoptée)

2019-05-21-20

7.2.8. Stagiaire en communication

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le dépôt d'une demande de stagiaire en communication de l'Université de Sherbrooke pour une durée de 14 semaines à raison de 35 heures/semaine au taux horaire de 15,50 \$. (Adoptée)

2019-05-21-21

7.3. Police, incendies et sécurité civile

7.3.1. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Ramassage des pneus usés – Recyc-Québec - Demande

CONSIDÉRANT QUE Recyc-Québec veille à ce que soient remoulés, recyclés ou valorisés thermiquement l'ensemble des pneus hors d'usage collectés sur le territoire québécois depuis 1993;

CONSIDÉRANT QUE le Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage 2015-2020 est géré par Recyc-Québec;

CONSIDÉRANT QUE ledit programme repose sur 4 principes: protéger l'environnement, favoriser le partenariat, développer le leadership et assurer une saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT QUE ledit programme est autofinancé par le biais d'un droit environnemental de 3 \$ perçu par pneu, applicable à l'achat de pneus neufs, et ce, depuis 1999;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du programme sont:

- de récupérer les pneus hors d'usage générés annuellement au Québec;
- d'orienter les pneus récupérés vers les industries du remoulage et du recyclage;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

- de favoriser le développement de ces industries dans une perspective d'autofinancement;

CONSIDÉRANT QUE le service gratuit de récupération des pneus hors d'usage de Recyc-Québec s'adresse aux différentes organisations et entreprises qui vendent des pneus neufs ou usagés;

CONSIDÉRANT QUE certaines de ces organisations ou entreprises éprouvent des difficultés à faire collecter leurs pneus hors d'usage;

CONSIDÉRANT QUE le Code national de protection incendie 1995 régit l'entreposage extérieur de pneus;

CONSIDÉRANT QUE l'entreposage extérieur de pneus représente un risque non négligeable pour la sécurité des personnes et des biens;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers de demander à Recyc-Québec de répondre promptement aux demandes de ramassage de pneus usagés qui lui sont adressées par les organisations ou entreprises qui vendent des pneus neufs ou usagés afin de minimiser les risques que représentent ces matériaux pour la sécurité des personnes et des immeubles ainsi que les risques pour l'environnement s'ils ne sont pas ramassés dans un délai raisonnable; qu'une copie de la présente soit transmise aux municipalités d'Ulverton, du Canton de Cleveland, du Canton de Melbourne, à la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, aux Régies incendie de Windsor, St-Claude et Valcourt ainsi qu'au député du comté de Richmond, M. André Bachand. (Adoptée)

2019-05-21-22

7.3.2. Ministère de la Santé et des Services sociaux – Deuxième ambulance à Richmond – Demande

CONSIDÉRANT QUE la région de Richmond est desservie par une caserne ambulancière dotée d'un seul véhicule;

CONSIDÉRANT QUE le service ambulancier de Richmond a répondu à 637 appels au cours de l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE le service ambulancier de Richmond a répondu à 78 appels en relève à l'extérieur de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE plus de 107 appels du secteur de Richmond ont nécessité la présence d'ambulances provenant de l'extérieur du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des appels nécessitant des ambulances de relève sont catégorisés « urgents »;

CONSIDÉRANT QUE le territoire desservi par la caserne de Richmond comprend de nombreuses routes numérotées (55, 116, 143, 243, et 255) dont la vitesse maximale varie de 90 à 100 kilomètres/heure;

CONSIDÉRANT QUE le temps de réponse est un facteur déterminant pour certains patients;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge primordiales la santé et la sécurité de ses concitoyens;

POUR CES MOTIFS,



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers de demander au ministère de la Santé et des Services sociaux d'évaluer la pertinence d'octroyer à la région de Richmond une deuxième ambulance afin de desservir adéquatement le territoire; qu'une copie de la présente résolution soit également adressée au député du comté de Richmond, M. André Bachand, à Ambulance de l'Estrie ainsi qu'à chacune des municipalités desservies par la caserne de Richmond. (Adoptée)

8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

8.1. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond – Assemblée générale annuelle – Invitation

Le directeur dépose une lettre d'invitation reçue du Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond pour son assemblée générale annuelle qui aura lieu le 5 juin prochain.

2019-05-21-23

8.2. Légion royale canadienne – Parade de la Fête du Canada – Demande d'autorisation

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la Légion royale canadienne à faire une parade dans les rues de la ville dans le cadre de la Fête du Canada, le dimanche 30 juin prochain; entendu que ledit trajet emprunte la rue Fair et que la Ville donne son accord auprès du ministère des Transports pour l'utilisation de cette rue. La Ville informera la Sûreté du Québec de la tenue de cette activité. (Adoptée)

2019-05-21-24

8.3. Fédération québécoise des sports cyclistes – Tour CIBC Charles Bruneau – Demande d'autorisation de passage

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser la Fédération québécoise des sports cyclistes à circuler sur les voies publiques de la municipalité lors du tour CIBC Charles-Bruneau le 4 juillet prochain entendu qu'il est de leur responsabilité d'en informer la Sûreté du Québec. (Adoptée)

2019-05-21-25

8.4. Centre d'art de Richmond – Politique de soutien aux projets structurants 2019-2020 – Demande de lettre d'appui

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'appuyer la demande du Centre d'art de Richmond au Fonds de développement des territoires dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2019-2020 pour l'embauche de professeurs de qualité qui permettront d'augmenter la qualité des apprentissages offerts; de desservir d'autres municipalités de la MRC; de bonifier l'inventaire d'instruments alloués et la réalisation de capsules vidéos promotionnelles. (Adoptée)

2019-05-21-26

8.5. Comité organisateur de la Fête nationale – Festivités - Demande d'aide financière

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'accorder une aide financière non récurrente de 750 \$ au comité organisateur de la Fête nationale et d'inviter le comité à faire part de ses besoins financiers pour l'an prochain au plus tard le 15 octobre 2019. (Adoptée)



9. CORRESPONDANCES DIVERSES

9.1. Club joyeux de l'âge d'or de Richmond-Melbourne - Remerciements

Le directeur dépose une lettre reçue du Club joyeux de l'âge d'or de Richmond-Melbourne remerciant la municipalité pour l'aide financière reçue.

2019-05-21-27

9.2. Mme Mandy Demers – Intersection des routes 116 et 143 – Demande d'installation d'un passage pour piétons

CONSIDÉRANT la demande de Mme Mandy Demers d'installer un feu pour traverse piétonne à l'intersection des routes 116 et 143;

CONSIDÉRANT QUE le secteur est en développement et que de jeunes familles s'y établissent;

CONSIDÉRANT QUE les résidents du secteur des rues Des Chênes, des Cèdres et des Saules doivent traverser la route 116, d'une largeur de quatre voies, puisque le trottoir change de côté de voie afin d'aller rejoindre la traverse piétonne;

CONSIDÉRANT QUE de traverser la route 116 représente un risque important pour la sécurité des enfants et des adultes du quartier;

CONSIDÉRANT la demande des citoyens déposée au conseil;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers de demander au ministère des Transports du Québec de trouver une solution afin de palier à la situation à risques; que le directeur général ou le directeur général adjoint soit mandaté pour rencontrer un représentant dudit ministère afin de participer à l'élaboration d'une solution. (Adoptée)

9.3 Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants – Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Politiques et plans d'action en faveur des aînés – Appel de projets

Le directeur dépose une correspondance reçue de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants invitant les municipalités à participer à l'appel de projets en cours jusqu'au 19 juin prochain, afin d'obtenir une aide financière pour réaliser des politiques et plans d'action en faveur des aînés.

10. AFFAIRES NOUVELLES

2019-05-21-28

10.1. Ministère des Transports – Feux de circulation à l'intersection de la Route 116/143 et de la rue Gouin – Demandes

CONSIDÉRANT QU'un accident, impliquant un poids lourd et une automobile, est survenu le 17 mai dernier vers 7 h 45 à l'intersection de la rue Gouin et de la route 116/143;

CONSIDÉRANT QU'il ne s'agit pas du premier accident à survenir à cette intersection depuis l'installation des feux de circulation;

CONSIDÉRANT QU'il a été constaté que le délai entre les changements de feux est relativement court compte tenu de la limite de vitesse de 70 km/heure sur la route 116/143;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir les délais entre les changements de feux;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers de demander au ministère des Transports de prolonger la durée des intervalles entre les feux; d'installer, dans les 2 directions de la route 116/143, des panneaux de signalisation avertissant les usagers de la route de la présence de feux de circulation; qu'une copie de la présente soit transmise au député du comté de Richmond, M. André Bachand. (Adoptée)

2019-05-21-29

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 45, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)



Maire



Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 708.



Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier